

T'OKUP' n°71/

Fin décembre 2007

www.squat.net/ea

gratuit bien-sûr!

PRESENTATION: Pour une société sans racisme, sans sexisme, sans exploitation des humains et de la nature, le T'Okup' essaie de relater ce qui se passe dans la mouvance anarch@-alternat@-tralala (voir ci-dessus). Faire passer les infos dans et hors de la "scène", mobiliser, rendre compte des luttes menées, parfois susciter le débat interne, en faisant primer la régularité quitte à être (trop) sommaire. Les anciens numéros du T'Okup' sont consultables sur le site www.squat.net/ea, où on peut aussi s'inscrire sur la liste de mail pour être régulièrement informé-e des activités de l'Espace autogéré et d'autres infos. Contact: c/o Infokiosk, Espace autogéré, av. César-Roux 30, CH-1005 Lausanne

Procès de la Laiterie

Squatteurs/euses condamné-e-s à 120 heures de travaux d'intérêt général : la justice du côté des propriétaires

Mardi 24 novembre 2007 s'est tenu le procès pénal de 3 occupant-es du squat de la Laiterie pour violation de domicile. Une trentaine de sympathisant-es sont venu-es soutenir les inculpé-es et ont distribué du thé devant le tribunal, sous la statue de Guillaume Tell portant une très seyante cape rouge de super justicier populaire.

Après une matinée d'audience le juge De Montvalon a condamné les occupant-es à 120 heures de travaux d'intérêt général avec un sursis de deux ans et à payer la totalité des frais de justice (2300.-). Ceci malgré des témoignages accablants contre la banque WIR, propriétaire de la maison et plaignante. A noter que celle-ci n'a même pas estimé nécessaire de faire acte de présence à l'audience. De plus, selon leur architecte, les travaux sur l'immeuble ne commenceront pas avant fin 2008. D'autres témoignages ont fait écho de la sympathie recueillie par les occupant-es auprès des habitant-es et commerçant-es du quartier.



Ce verdict s'inscrit dans la droite ligne de répression qui semble devoir s'abattre systématiquement sur quiconque désire promouvoir d'autres lois que celles du profit et s'oppose au scandale des maisons vides, de la spéculation et du racket légal des loyers qui engraisent les propriétaires en période de pénurie. Que l'on pense au squat de la Riposte (expulsé deux fois à grands renforts de robocops, muré 3 ans et actuellement un magnifique terrain vague, dont la Poste - propriétaire - espère tirer un bénéfice juteux), à la condamnation des occupant-es du squat des Sauges à 45 jours de prison ferme ou aux menaces municipales qui planent sur la Maison de paille.

Bien qu'il se retranche derrière des arguments purement juridiques, le procès de la Laiterie est éminemment politique. Rappelons qu'il n'y a actuellement aucune procédure civile d'évacuation en cours. L'argument classique que la présence des squatteur-euses empêcherait la vente de la maison ne tient pas non plus et a été reconnu irrecevable par le juge (un contrat de vente a été signé après l'occupation). La plainte pénale de la banque WIR contre les occupant-es est donc purement une question de principe. La banque WIR a toujours fait la sourde oreille aux propositions de contrat de confiance des occupant-es, ainsi qu'aux tentatives de médiation de la Ville et même du juge instructeur (« des squatteurs n'ont pas à faire pression sur une Banque », dixit leur juriste). Pas mal pour une banque coopérative qui se targue de promouvoir l'entraide...

(...suite en page 2)

Maison de paille

Le soutien s'élargit

La manif de soutien à la maison de paille du 1^{er} décembre a été un succès malgré la pluie: 300 personnes ont participé à la mise aux enchères de mètres carrés le long du parcours, battant des records absolus en termes de spéculation. Une nouvelle devise, le Brélard a été mise en circulation pour l'occasion.

Une bonne occasion d'être visibles sur la place publique sans intermédiaire, que certains journaux ont détourné pour offrir une tribune au municipal ordurier Français. «Je trouve scandaleux que des saltimbanques fassent pipi caca dans la nature et s'amuse sur notre terrain en toute illégalité. Ce mouvement n'a rien de sympathique et l'expérience, rien de scientifique!» M. Français, au lieu de préférer des bouffonneries qui montrent son ignorance des toilettes sèches, ferait mieux de s'adonner de temps en temps au noble art de la fabrication d'humus...

Le collectif Straw d'la Bale continue depuis plus de 3 mois d'occuper et d'aménager la maison, en attendant une reprise des négociations pour un terrain susceptible d'accueillir un projet d'habitat collectif autoconstruit plus important. Un recours contre l'évacuation a été déposé au tribunal administratif, suspendant cette décision de la municipalité jusqu'au 20 décembre, avant quoi elle doit justifier la proportionnalité de priver des gens de leur habitat pour des questions règlementaires. Le comité de soutien s'est maintenant constitué en association de soutien à la maison de paille, et compte déjà

(...suite en page 2)



► Voir également "La maison de paille et la question de la légalité" en encarté

Procès de la Laiterie (suite de p. 1)

Une fois de plus, la « justice » se range du côté des propriétaires. Pourtant, c'est la propriétaire qui devrait être condamnée, non seulement du point de vue moral pour avoir honteusement laissé vide un bâtiment pendant des années en pleine crise du logement, mais aussi pour n'avoir pas rempli durant toutes ces années son devoir d'entretien, qui, au sens de la loi, incombe à tout propriétaire. Elle devrait même remercier les squatteurs/euses d'avoir gracieusement remis le bâtiment en état, peut-être faudrait-il lui adresser la facture?

La justice se prétend clémente en prononçant une peine de travaux d'intérêt général, or il ne s'agit que d'une version édulcorée et politiquement correcte d'une privation de liberté pour des gens qui mènent une action légitime. Peut-être le juge assumait-il mal de proposer la prison comme solution à des problèmes de logement... Pendant ce temps, les avocats des dirigeants de la BCV (dont le procès se tenait en parallèle à Montbenon), plaident l'acquiescement. Cherchez l'erreur.

La décision par rapport à un éventuel recours sera prise ces prochains jours.

Vive les occupations!

Solidarité avec la maison de paille!

Le crime, ce n'est pas les squats, mais la spéculation.

Depuis les hauts de Lausanne, Collectif de la Laiterie en colère face à l'acharnement gratuit d'une banque aucunement lésée, 27 novembre 2007

Autour du procès de la Laiterie

Travail d'intérêt général ?

En matière de peine, le code pénal prévoit outre l'emprisonnement et l'amende, le **travail d'intérêt général (TIG)**. Cette forme de sanction était originellement réservée au mineur-e-s. Elle est aujourd'hui appelée à se généraliser aux adultes. En cela, cette mesure s'inscrit en parfaite harmonie dans l'air du temps : programmes d'occupation pour personnes au chômage, à l'aide sociale ou à l'AI, service civil pour réfractaires à l'armée... Dans le même mouvement qui voit des emplois supprimés, notamment dans la fonction publique, surgissent des formes de travail forcé, pas ou sous payé.

Le TIG soulève plusieurs questions. D'abord, qu'est-ce que l'intérêt général dans une société telle que la nôtre ? C'est une arnaque sans nom que de vouloir nous faire croire qu'il y aurait un intérêt général. Parler d'intérêt général, c'est nous faire croire qu'il n'y a pas d'antagonismes, pas de conflits dans la société. Or pour que puisse exister un intérêt général, il faudrait, dans un premier temps, abolir les classes sociales, mettre fin au racisme institutionnel ou non, que l'égalité entre hommes et femmes soit réelle et pas uniquement un article de loi dans la constitution, bref mettre fin aux discriminations en tous genres. Actuellement, dans la bouche d'un juge, l'intérêt général se confond furieusement avec les intérêts de sa classe, à savoir ceux de la bourgeoisie, des possédant-e-s, des dominant-e-s. Un exemple nous en a été donné mardi 24 novembre au tribunal de Montbenon. Une squatteuse et deux squatteurs étaient jugé-e-s dans l'affaire du squat de la Laiterie. Dans une conception égalitariste de la société, la logique aurait voulu que s'il y a des maisons vides, elles puissent être occupées par des personnes qui n'ont pas de logement et un projet de vie en commun. N'est-ce pas cela le véritable intérêt général ? Or occuper une maison vide est condamnable et condamné dans la société capitaliste dans laquelle nous essayons de vivre. Pour le juge, l'intérêt général s'est confondu avec celui des capitalistes de la banque WIR, de jouir de « leur » bien. Et dans ce cas, jouir de « son » bien, c'est laisser une maison vide et à l'abandon à des fins clairement spéculatives au détriment du besoin de logement de nombreuses personnes et de la vie de quartier. C'est les défenseurs de la propriété privée qui viennent nous parler d'intérêt général ! Le cynisme n'a pas de limite.

Si l'on regarde maintenant le règlement d'application du TIG on s'aperçoit que là encore les conditions dans lesquelles il doit s'exécuter n'est pas neutre. Il s'agit en quelque sorte du rêve patronal réalisé : coûts salariaux nuls, défraiement zéro, droit de contestation aucun et si le travail n'est pas effectué avec assez d'enthousiasme, il n'est pas comptabilisé. Sur ce dernier point, le règlement précise que si la personne n'a pas un rendement suffisant, ses jours de TIG peuvent être commués en amende et pour les plus pauvres en jours de prison.

Pendant ce temps, les vrais criminel-le-s qui nous gouvernent, nous exploitent et détruisent les ressources dont nous avons besoins pour vivre, courent toujours. Plaidons pour un **plaisir d'intérêt général (PIG)**, qui consisterait à commencer par balayer tous les exploités et oppresseurs de ce vieux monde !



Maison de paille (suite de p. 1)

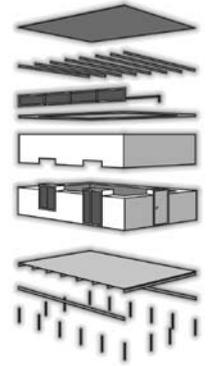
une quarantaine de membres. Il se bat pour un maintien de la maison à son emplacement actuel, allant de pair avec une revalorisation de la parcelle comme zone d'expérimentation didactique.

Pour toute info ou proposition, ou pour rejoindre l'association de soutien, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:

autoclausanne@no-log.org

Pas de déplacement avant un autre emplacement!

Pipi-caca autonomie!



Manif du comptoir

Lausanne nulle en maths

Selon les titres des gratuits, les dégâts liés à la manifestation contre la venue de Blocher au comptoir suisse à Lausanne s'élevaient à 250'000 francs. Dans le chapeau, il n'est pourtant plus question que de 70'000 francs, et dans l'article lui-même on parle plutôt de 50'000 francs. Qu'en est-il donc des 180'000 francs restants? Il s'agit du coût des effectifs policiers déployés!!! On voit que la Municipalité commence à manier les chiffres aussi bien que le fait l'UDC...

Manif du comptoir bis

Dénonce l'extrême-droite, pas des camarades!

Plusieurs dizaines de personnes ont déjà été convoquées pour l'enquête que la police mène autour de la manif du comptoir. Le travail de la police se base essentiellement sur des photos et la pression à la délation sur les personnes convoquées. Rappelons que le fait de dénoncer ses petits copains, c'est pas chouette, et en plus ça ne donne aucun avantage par rapport à sa propre inculpation. Règle d'or: ne pas laisser blablater, amadouer ou intimider par les flics, ne rien avouer, ne pas répondre à leurs questions. La loi oblige seulement à donner son nom, adresse, lieu d'origine, date de naissance, noms des parents et profession (mais pas le lieu de travail). Tout ce que vous direz pourra être retenu contre vous ou vos camarades.

Black blocs

Blocher évincé!

Comme martelé par la presse et les analystes politiques de tous poils, le black bloc est devenu l'"allié de l'UDC" et ses manif ont aidé Blocher à se faire réélire au conseil fédéral. Encore bravo pour la perspicacité!

Luttes anarchistes et sociales en Afrique du Sud

Le 8 décembre dernier, l'espace autogéré a accueilli une discussion avec deux déléguées de la Fédération communiste anarchiste Zabalaza (ZACF), invitées par l'OSL. Il a été question de la participation des anarchistes aux luttes sociales en Afrique du Sud, de la stratégie organisationnelle de la ZACF et de la situation tendue au Swaziland voisin (monarchie sous état d'urgence depuis 1973), qui pourrait déboucher sur une guerre civile risquant d'entraîner une intervention militaire de l'Afrique du Sud. La discussion a surtout montré que la situation sociale s'est encore péjorée depuis la chute de l'apartheid. Petit compte-rendu des luttes sociales passées et actuelles en Afrique du Sud.

L'anarchisme s'est développé dans les syndicats en Afrique du Sud au début du siècle passé avec l'arrivée d'émigrés écossais, italiens, irlandais, tandis que le Mozambique voisin comptait un certain nombre d'anarchistes portugais. La première guerre mondiale et la montée du communisme autoritaire ont cependant signé son arrêt de mort, laissant un grand vide des années 20 jusqu'à la fin des années 80. L'anarchisme réapparaît alors dans les classes moyennes blanches par le biais de la musique anarcho-punk, parallèlement à l'essor des luttes des syndicats noirs contre le régime de ségrégation raciale de l'apartheid. Les deux mouvements se rapprochent sur le terrain de l'antimilitarisme, en dénonçant l'enrôlement forcé et l'occupation militaire des townships noirs.

L'économie du pays, qui repose sur l'agriculture et les mines, entre en crise suite aux sanctions économiques de la communauté internationale (pas de la Suisse, qui fait des affaires en or avec le régime de l'apartheid...). Le passage à une production de biens de consommation implique une hausse du pouvoir d'achat des masses pauvres. Cela oblige le gouvernement à des réformes et à des négociations avec l'ANC (parti de Nelson Mandela).

Les élections de 1994 marquent la fin de l'apartheid. Arrivée au pouvoir, l'ANC – qui malgré ses promesses socialistes, a dès le début surtout visé le développement d'une bourgeoisie noire – s'empresse de privatiser les entreprises d'Etat pour jouer dans la cour de l'économie mondiale. Les coupes dans le social, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, ainsi que les expulsions des terres occupées pendant la transition se multiplient, mais avec la chute de l'apartheid, les mouvements sociaux ont cessé le combat. Au tournant du siècle, le pays compte 40% de chômage, des millions de personnes sans-abri, sans accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation. Le SIDA se propage de façon fulgurante dans une population qui n'a pas accès à la santé et à l'éducation.

A partir de 1999, les premiers mouvements réapparaissent avec des grèves massives. Des liens se font avec les luttes contre la privatisation des universités. De nombreuses actions sont portées par les mouvements sociaux (soutien physique aux occupations des sans-terre, « opération lumière »: rétablissement sauvage de l'électricité dans les townships, etc.). Regroupant des centaines de milliers de personnes, ces mouvements de base et d'action directe dépassent largement en nombre la gauche institutionnelle. Actuellement, une importante répression tente de stopper la radicalisation des travailleurs, les grèves dans la fonction publique. La coalition réformiste accuse le mouvement de miner la « transition vers le socialisme ». On assiste également au développement de la xénophobie à l'encontre des réfugiés du Mozambique, accusés d'être la cause du fort taux de chômage. Dans les deux années à venir, une lutte importante sera la mobilisation contre les ravages sociaux résultant des préparatifs pour accueillir l'Euro de foot 2010.

Plus d'infos:
www.zabalaza.net



Lucerne

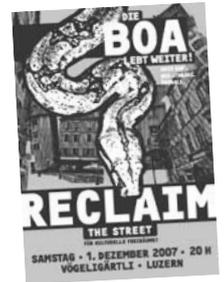
Exercice policier en grandeur nature pour l'Euro2008

Les événements médiatico-frico-sportifs (jeux olympiques, FIFA-connexion,...) ont toujours permis de renforcer la répression à l'encontre de celles et ceux qui font tache sur l'écran plat, vert gazon du bonheur sponsorisé. Euro-foot ne fait pas exception à la règle, comme ont pu s'en rendre compte les 350 personnes présentes pour la Reclaim the Street qui n'a pas pu avoir lieu à Lucerne le soir du 1^{er} décembre, à la veille du tirage au sort des matchs de l'Euro dans cette ville.

Cette fête de rue était organisée pour protester contre la fermeture du BOA, lieu culturel alternatif et l'évacuation de deux squats (l'une déjà réalisée, l'autre maison résiste encore – occupée le 26 novembre pour la 3ème fois).

Mieux valait arriver en retard ce soir-là, puisqu'à peine rassemblé-e-s au Vögelgärtli, lieu du rendez-vous à 2 pas de la gare, quelques 250 manifestant-e-s, ainsi que des badauds et autres journalistes, se sont fait massivement encercler par 400 robocops jaillissant de tous côtés, depuis leurs jolis fourgons tout blancs, tout neufs, assistés de deux fringants camions canon à eau. La cinquantaine de retardataires ont pu bloquer un moment la circulation devant la gare avant d'entamer une micro-ballade dans les rues désertes de la vieille-ville.

Les personnes encerclées se sont toutes fait arrêter brutalement, filmer et conduire dans les locaux de la protection civile du Sonnenberg, où les locaux ont été aménagés en prison souterraine et où des agents de la protection civile assistaient les flics durant toute la procédure. Les personnes ont été relâchées au petit matin. De nombreux abus et violences policières ont été perpétrés en ces lieux, comme on a pu le lire dans la presse qui, six jours après les faits, s'interroge sur une éventuelle disproportion de l'action policière. Relevons d'ailleurs que cette disproportion est minimisée, puisque les journaux relaient la présence de 800 manifestant-e-s, alors qu'étaient présentes 350 personnes au grand maximum. Euro-foot permet de banaliser ces violences, "la police s'offre un tour de chauffe", faut bien qu'ils/elles s'entraînent, d'ailleurs la Suisse est un pays "peu policé"... dans un contexte où "la sécurité se pense aujourd'hui à grande échelle..." (Jean-Loup Chappelet, prof à l'Institut lausannois de hautes études en administration publique). Quand arrêteront-ils de nous servir leur couplet sur l'insécurité alors que c'est eux-mêmes qui la créent et l'exercent, en particulier, à notre rencontre? Nous continuerons à vouloir faire la fête, et autre, dans la rue et partout ailleurs....



Soli Loz mit Luzern

Appel à un rassemblement international en Islande en été 2008

Début décembre, deux militants islandais se sont arrêtés à l'Espace Autogéré pour présenter la campagne "SAVING ICELAND". Le gouvernement islandais et les industries d'armement d'Alcoa, Alcan veulent détruire le dernier espace de nature sauvage au profit d'usines d'aluminium. Il faut avertir les gens que le plan général de développement de l'île est de faire de sa belle nature un enfer d'industrie lourde au service des entreprises d'aluminium !

Joignez-vous à nous et rendez visible votre opposition à la catastrophe environnementale qu'il représente !

Les highlands de l'Islande du nord, où se situe le glacier Vatnajökull, sont la dernière grande région vraiment sauvage en Europe occidentale. Actuellement plusieurs multinationales cherchent à exploiter le potentiel hydro-électrique au cœur même de cette zone jusque-là immaculée. Elles travaillent à de grands projets industriels concentrés essentiellement sur la production d'aluminium (qui après être exporté deviendra des boîtes ou cannettes et 30% des armes). Ces entreprises, avec le soutien actif du gouvernement islandais, sont sur le point de provoquer une catastrophe environnementale d'une ampleur sans précédent. Une série de barrages gigantesques sont déjà en pleine construction à Kárahnjúkar, dans le nord-est du pays. L'électricité produite est destinée uniquement à un énorme fondeur d'aluminium. Pas un kilowatt de l'électricité produite par les barrages ne sera utilisé pour l'alimentation domestique. Les experts s'accordent à reconnaître que 90% des dommages irréversibles pour l'environnement seront provoqués par l'engloutissement sous les eaux de la région au moment de l'immersion.

Les Islandais sont prêts à livrer bataille pour de nombreuses années, mais un soutien international, une pression de l'étranger sont d'une importance capitale dans un tel combat. La menace qui pèse sur la nature islandaise n'est pas une affaire seulement intérieure : la pollution ne connaît pas de frontière. Le patrimoine naturel islandais appartient au patrimoine naturel de l'humanité.

La mobilisation internationale en 2005-6-7 stimula énormément notre combat, c'est pourquoi nous espérons que la participation au camp international 2008 rassemblera encore plus de monde. Il débutera le 6 juillet 2007.

L'Islande est le dernier endroit d'Europe où il est possible de trouver une nature sauvage, immaculée et magique. Nous devrions la protéger et l'admirer et non la détruire. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser quelques uns détruire ces trésors de manière irréversible pour leurs petits profits.

**ALCOA DOIT ÊTRE EMPÊCHÉ DE NUIRE !!!
METTONS UN TERME À L'INDUSTRIE LOURDE SUR L'ÎLE !!!**

Une manifestation sera organisée devant le siège d'ALCOA à Genève prochainement!

Pour tout contact ou pour manifester son soutien :

www.savingiceland.org
savingiceland@riseup.net



Clowns antimilitaristes matraqués à Lugano

Du 20 au 25 novembre a eu lieu au Tessin une semaine antimilitariste pour protester contre la parade de l'armée à Lugano. Le 25, des clowns du collectif "Precari esenziali" qui s'étaient infiltrés dans le défilé militaire en maniant l'arme de l'ironie ont été brutalement matraqués et gazés, ainsi que leurs sympathisants, enfants et vieillards compris. Pas à dire, l'armée, c'est la sécurité...

Contre les casseurs du social

Le 1^{er} décembre, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes romandes dont Lausanne juste avant l'élection du nouveau conseil fédéral, pour fustiger la politique antisociale et xénophobe de la droite, à l'appel de l'UBS (United Black Sheeps).



Casseurs du social

13 décembre, le nouveau conseil fédéral pose pour la photo officielle

agenda

www.squat.net/ea

... en DECEMBRE

Mer 12 à 18h30 : Espace autogéré. Présentation et débat avec l'auteur du livre «LONGO MAÏ. RÉVOLTE ET UTOPIE APRÈS 68».

Sam 15 dès 20h : Espace autogéré. Soirée de soutien au squat de la Laiterie.

... en JANVIER

Sam 19 à 22h : Espace Autogéré, DJ BATTLE.

Mer 30 à 20h : Espace Autogéré, DÉBAT AVEC UNE COPINE DE LA RUTA PACIFICA (COLOMBIE). La Ruta pacifica de las mujeres est un groupe féministe qui lutte contre la militarisation et contre la guerre.

ACTIVITÉS FIXES

Le Potage de Plombs, restaurant végétarien, chaque jeudi à 20h. Espace autogéré.

Bistrot et jeux, tous les dimanche dès 13h au squatplex de Malley. Bouffe le soir.

La maison de paille et quelques réflexions sur la question de la « légalité »

«Legal, illegal, scheissegal»
Slime (1982)

Le 24 août 2007 débutait la construction d'une maison de paille à l'avenue César-Roux à Lausanne, juste derrière l'espace autogéré. Érigée en un temps record, cette maison défraie aujourd'hui la chronique. Elle irrite profondément les tenant·e·s de l'ordre légal capitaliste, qu'il se prétende écologique ou non. Ce texte n'a pas pour objet de se substituer à la parole des occupant·e·s de la maison de paille. C'est le surgissement de cette maison de paille dans la grisaille quotidienne qui au contraire encourage à intervenir, à prendre collectivement la parole, à tâtonner, à déconstruire, à détruire, à construire. Et c'est d'ailleurs parce que les occupant·e·s ont une parole qui parle à nombre d'entre nous que leur action dérange tant ce brave pouvoir soit-disant très majoritairement de gauche. Sans cela, il y a belle lurette que la maison de paille aurait été rasée et l'ordre marchand durable et propre sur soi rétabli jusqu'à la prochaine révolte. C'est aussi les réactions hostiles de ceux et celles qui nous gouvernent qui nous poussent à avancer ces quelques réflexions.

De la même manière que l'on tente de nous faire travailler plus pour gagner moins, qu'on nous rackette légalement en exigeant de nous le paiement d'un loyer, on cherche à nous dépouiller des mots qui nous permettraient de remettre en cause l'ordre établi. Ainsi n'est-on plus exploité·e·s mais exclu·e·s ou alors collaborateurs/trices d'une entreprise. Aussi devrions nous collaborer à notre exploitation. La démocratie participative, c'est tou-te-s collabos ! Le développement durable dans une société capitaliste, c'est toujours et encore le capitalisme.

Ce qui frappe surtout dans l'affaire de la maison de paille, c'est l'usage fait par les médias et les politiques du concept de « légalité ». Ayant épuisé le registre paternaliste du « *c'est dangereux* » habilement contré par les occupant·e·s, leur discours a passé par « *c'est bien ce que vous faites, mais c'est pas légal* » pour finir en « *c'est pas légal* » tout court. Une ultime parade avant l'envoi de la flicaille contre la maison de paille. L'écologie hors du cadre bourgeois dans laquelle ils la conçoivent, c'est finalement pas si bien que ça. Il n'y aurait plus qu'une seule forme de pensée, qu'une seule manière d'envisager la vie en société, régie par une légalité a-historique d'où les antagonismes et les conflits auraient disparu. Des divergences peuvent certes exister mais - pour être « *crédible* » aux yeux du pouvoir - uniquement dans le cadre du système. On nous répond qu'il faut changer la loi par des moyens institutionnels qui précisément ne permettent aucun changement et reviennent à légitimer ce que l'on combat. Que ce système soit capitaliste, patriarcal et raciste, leur importe peu. N'est-on pas en démocratie ?

Mais qu'est-ce que la « légalité » dans une société patriarcale, raciste et capitaliste ?

Ce panégyrique légaliste apparaît ainsi comme l'expression de la volonté collective, du bien-être général et de la paix sociale, dont toute l'harmonie serait brisée par des irresponsables tel-le-s que les constructeurs/trices de la maison de paille. Cet argument politique trouve sa force dans la mise en avant de la légitimité et de la neutralité des lois. Mais que cache un tel argument dans le contexte d'une société de plus en plus inégalitaire et discriminatoire ? Par ce discours, on veut nous faire oublier : 1) que loin d'être neutre et universelle, la définition de la légalité est historique et sociale et donc *tributaire de rapports de pouvoir*; 2) que son interprétation et son application varient en fonction de la position des personnes concernées.

Si la légalité apparaît comme quelque chose de neutre et d'impersonnel, c'est d'abord parce que c'est là son caractère par définition, puisqu'elle correspond au type de domination « *légale-rationnelle* »¹ qui s'est peu à peu instaurée dans le cadre des sociétés européennes capitalistes. Le contexte de la modernité occidentale, la construction de l'Etat-nation, la pensée de la rationalité et de l'individu, ainsi que l'émergence d'une économie de type capitaliste, ont vu naître *non pas la fin des rapports de pouvoir, mais un nouveau type de domination* dont la légitimité est fondée sur les lois, incarnées par l'Etat. Dans ce nouveau régime de pouvoir étatique-légal instauré au cours des 18^e et 19^e siècles en Europe, les formes instituées et légitimes d'assujettissement se sont étatisées: l'expression des rapports de force de la société se règle à travers une instance étatique qui a le monopole et la légitimité de la violence et de la sanction². Les canaux et modes de légitimation du pouvoir se sont simplement déplacés. Ils n'étaient pas *effectivement* neutres, et correspondaient notamment à la configuration des rapports de classe de l'époque, mais se fondaient sur une *croissance* dans la neutralité et la rationalité de l'Etat.

La légalité n'est donc pas un donné en soi, mais une construction sociale. Chaque société définit ce qui est légal ou illégal, ce qui fait l'objet d'une sanction positive ou négative. La légalité, ou au contraire l'illégalité, le « crime » ou la « déviance », dépendent ainsi de *rapports de force dans une société donnée à un moment donné*. La transgression ou le respect des règles (légales notamment), ainsi que la réaction sociale face à l'un ou l'autre comportement, doivent se comprendre à la lumière du fonctionnement de cette société. Dans une société comme la nôtre qui fonctionne sur la base de rapports de domination (de classe, de race et de genre), incarnés dans les structures de l'Etat et en particulier dans les lois, la définition et l'application des normes et des sanctions sont l'expression des intérêts du groupe dominant. C'est pourquoi le secret bancaire ou la spéculation immobilière sont légales alors que l'occupation de logements vides est illégale. Si les locataires, les sans-abri ou les squatters faisaient et appliquaient les lois, les banques et les spéculateurs seraient des hors-la-loi. Bref, l'on ne peut pas simplement s'en remettre à la légalité ou l'illégalité, faisant comme si cette valeur

¹ Max Weber (1956/1995). *Economie et société*/1. Les catégories de la sociologie. Paris: Plon.

² Michel Foucault (1984). « Deux essais sur le sujet et le pouvoir ». In Hubert Dreyfus et Paul Rabinow. *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris: Gallimard.

était universelle et neutre. Cela d'autant plus que nous vivons dans un monde où les inégalités, les discriminations et l'exploitation se renforcent sans cesse. La « légalité » capitaliste, patriarcale, raciste, coloniale peut aller très loin dans l'horreur. La légalité fait aussi partie des systèmes totalitaires. Les démocraties libérales ont instauré des systèmes discriminatoires et répressifs « légaux ». L'apartheid en Afrique du Sud était légal. La ségrégation raciale aux Etats-Unis aussi. Dans de tels contextes, ce sont des individus, groupes ou mouvements ayant recours à l'*illégalité* qui ont permis le changement. Ne l'oublions pas.

Qu'en est-il aujourd'hui? Comment allons-nous faire face au « légalisme » d'une société dans laquelle le pouvoir et la richesse se concentrent toujours plus? Rien n'indique que les choses vont être simples. Il est plus aisé de rappeler l'exemple du pasteur ou du garde-frontière cachant ou faisant passer des juifs fuyant l'Allemagne nazie; il est moins facile aujourd'hui de s'opposer à des renvois forcés de migrant-e-s. Cela peut actuellement nous conduire devant des tribunaux. Mais peut-être ces actes seront-ils encensés dans 50 ans? Combien de migrant-e-s seront refoulé-e-s, bayonné-e-s, frappé-e-s, tué-e-s... d'ici là, *en toute légalité*? Que doit-on dire et penser des organes et processus politiques suisses qui décident, par les mécanismes les plus légaux, d'appliquer le pistolet à électrochocs (taser) aux requérant-e-s d'asile et même aux enfants? Allons-nous laisser faire parce que c'est « légal »? Le réveil ne sera-t-il pas un peu tardif?

En se bornant à invoquer la légalité, on se coupe donc de l'analyse des rapports de pouvoir en amont de la définition même de la légalité. On évacue aussi la question de l'interprétation et de l'application des lois en fonction de ces mêmes rapports. Il existe ainsi une *illégalité légitime*: les salaires des femmes inférieurs de 25% à ceux des hommes, les affiches racistes de l'UDC (condamnées par le rapporteur spécial de l'ONU), la politique des deux cercles (héritage de celles des trois cercles, violant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale), etc. Ainsi, face à l'illégalité, le laisser faire dans certains domaines et dans certaines sphères n'a d'égal que la « tolérance zéro » dans d'autres. Les pauvres ou les requérant-e-s d'asile touchant l'aide sociale, les personnes à l'Assurance Invalidité (AI), et plus généralement en Suisse et ailleurs toutes les populations paupérisées sont soumises à l'intolérance et au contrôle permanent d'un Etat non plus social mais pénal³. De Londres à New York, de Mexico à São Paulo et jusqu'à Genève, le petit délit est hyper criminalisé. Les mendiant-e-s, voleurs/euses, revendeurs/euses de drogue, travailleurs/euses du sexe sont littéralement traqué-e-s. Sans compter que l'on ne cesse de produire de l'illégalité par le biais du durcissement des frontières et des lois en matière d'asile et d'immigration. Si les requérant-e-s et les étrangères/ers souffrent certainement des attaques les plus virulentes et des situations les plus discriminatoires, la criminalisation s'étend. La polémique autour de l'illégalité de la maison de paille en dit long. La pensée critique, dans l'optique d'une mise en pratique, sera-t-elle aussi bientôt illégale?

Soyons tous et toutes des hors-la-loi et rêvons

C'est parce qu'elle transgresse, que la maison de paille nous fait rêver. « Les lois et règlements valent pour tous » entend-on souvent. Elles sont les mêmes qu'il s'agisse de projets commerciaux ou non-profits. Pour mettre les lieux autonomes aux normes, il faut investir, pour investir il faut de l'argent, pour avoir de l'argent il faut entrer dans le système marchand. Les autorités

demandent que soient suivies des procédures qui ramènent toute critique dans le giron de ce qui était originellement contesté. Les procédures que l'on nous demande de suivre ne sont jamais neutres. Elles normalisent. La maison de paille se positionne au-delà de la légalité/illégalité: dans l'utopie. C'est un exemple qui peut nous faire réfléchir plus largement sur notre vision du monde, sur celui que nous voulons construire. D'abord, leurs bâtisseuses/eurs et habitant-e-s nous donnent une idée sur la manière concrète de se réapproprier nos vies et de décider ce que l'on veut vivre et comment. De construire nos propres maisons et nos propres normes. C'est une résistance qui va au-delà du mode d'habitat, c'est une résistance de la pensée à celle du « consensuellement légal ». C'est une manière de dire: « votre légalité est terroriste (pour l'environnement, les pauvres, les salarié-e-s, les migrant-e-s, les femmes, les handicapé-e-s, les locataires...); nous choisissons donc l'illégalité responsable et solidaire ! ». C'est une manière de renverser les valeurs et de mettre les discours et les acteurs du pouvoir face à leur propres contradictions. Par ce renversement, ils et elles nous font voir comment se construit ce discours, cette pensée du « consensuellement légal », comment on nous amène à accepter les choses « comme elles sont » et donc ne plus rien changer, mais aussi comment on peut en sortir. Rompre avec ce ron-ron de la légalité est possible et nécessaire. Pourquoi l'initiative de la maison de paille recueille-t-elle du soutien, une forme d'engouement? Parce qu'on a besoin de cela! Un projet en rupture avec la normalité quotidienne. Et son impact symbolique est immense, tel que nous le ressentons en tout cas: c'est l'ouverture du champ des possibles. Et ça marche. On en parle. A quand la prochaine maison de paille? Et si on n'est pas bricoleur/euse, une maison de paille dans son quotidien pourra prendre une autre forme.

Et à plusieurs, la bricole en tout genre ça s'apprend. C'est bien ce qui effraie tant les tenant-e-s de l'ordre, que l'on puisse imaginer se passer d'eux/elles, de leurs expert-e-s, de leur légalité. La question n'est pas d'être dans le cadre de la légalité ou au contraire dans celui de l'illégalité, mais de construire collectivement et solidairement notre avenir à commencer par notre présent qui sont à mille lieues d'*Agenda 21*, du projet *Métamorphose* et autres *City Management*.

La « légalité » n'a rien à voir avec la justice sociale ! Seules les mortes ne rêvent plus !

Collectif «les chercheuses et chercheurs de merde»
Lausanne, 1er décembre 2007



Tiré de CQFD

³ Loïc Wacquant (2004). *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Marseille: Agone.